

Education civique

Numéro d'inventaire : 2015.8.4872

Auteur(s): Simon Gouttard

Type de document : travail d'élève

Période de création : 1er quart 21e siècle Date de création : 2001 (entre) / 2002 (et)

Matériau(x) et technique(s) : papier ligné, papier cartonné

Description: Cahier agrafé, couverture cartonnée jaune avec en haut 5 liserés bleus, blancs et rouge, en bas 3 liserés, vert, blanc et violet, 1ère de couverture avec au centre une grande illustration représentant Snoopy dormant sur le toit de sa niche rouge et plusieurs petits personnages jaunes sur lui, "Snoopy" imprimé en bleu sur les liserés supérieurs. 4e de couverture avec une petite illustration représentant Snoopy tenant un crayon vert, marchant, et suivi d'un petit personnage jaune tenant lui aussi un crayon. réglure seyes, encre bleue, rouge, noire, crayon de bois, feutres. 9 polycopiés collés.

Mesures: hauteur: 22 cm; largeur: 16,8 cm

Notes : Cahier de leçon d'éducation civique: L'éducation un droit pour tous; Comment fonctionne l'Education nationale; La laïcité à l'école; Droits et devoirs de la personne; L'état civil; Comment devient-on Français?; Droits du citoyen; Devoirs du citoyen; Le vote.

Mots-clés: Instruction civique, secourisme et prévention routière

Filière : Lycée et collège classique et moderne

Niveau: 6ème

Autres descriptions : Nombre de pages : Non paginé. Commentaire pagination: 20 p. manuscrites sur 96 p.

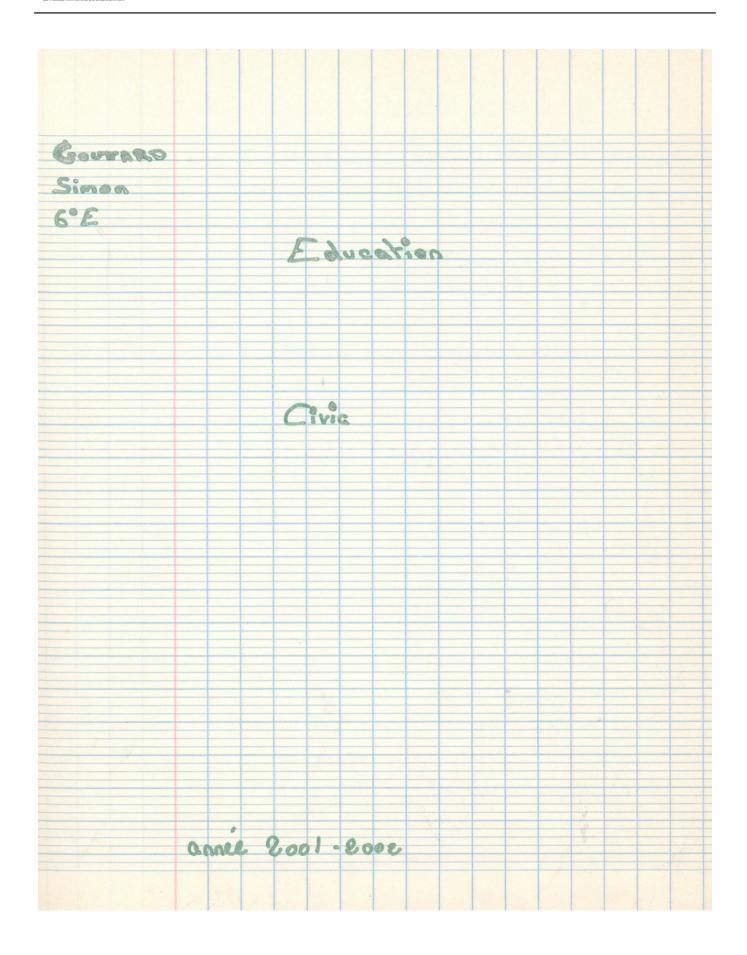
Langue: français. couv. ill. en coul.

ill.

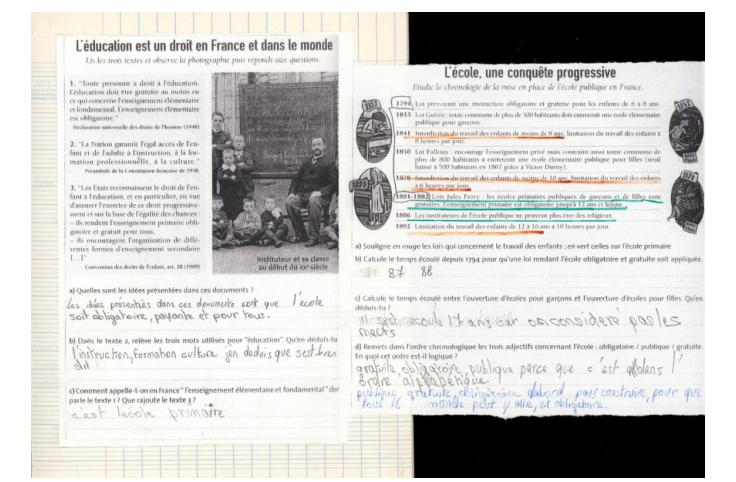
Lieux: Forcalquier

1/4











La mise en place de la laïcité à l'école.

Après avoir observé l'image et lu le texte, réponds aux questions.

Document 1 À l'école, avant 1882



Document 2 La définition de la laïcité

"Tout dans l'école, maîtres et élèves, programmes et méthodes, livres, reglements, était placé sous l'inspection ou sous la direction des autorités religieuses. Mais la loi du 28 mars 1882 a établi le principe de la laicité. L'enseignement primaire est laique et ne se confond plus avec l'enseignement religieux. Les enfants de toutes les religions y sont indistinctement admis, mais les représentants des différentes religions n'y ont plus autorité, ni accès. L'instituteur à l'école, le curé à l'église, le maire à la mairie."

Ferdinand Buisson, extrait d'article "Laicité" du Dictionnaire de pedagogie, Hachette, 1883

a) Recherche qui est l'auteur de ce texte.

Gardnard BUSSA

b) De quand date le texte? Quelle importance cette date a-t-elle dans l'histoire de l'école (chronologie p-21) 1 dals de 1883 cette date va chre importante elle un avec la que obligatoire et obligatoire, o Rom

c) Recherche qui est le ministre auteur de la loi du 28 mars 1882.

Cest la loi Jules Ferry

d) Que se passait-il avant cette loi : qui enseignait ? qu'est-ce qu'on enseignait ?

Les enseignant etaient des cures, c'était lensengnement :
religieux

e) Souligne la phrase qui définit le principe de laïcité.

f) Qu'est-ce que la "pédagogie"? c'est la science de l'education e'est une methode d'enseignement

Respecter la laïcité

Lis les documents et réponds aux questions.

"Le port de signes religieux par les élèves n'est pas par lui-même incompatible avec le principe de laîcité, dans la mesure où il relève de l'exercice de la liberté d'expression et de manifestation de croyances religieuses alfirmées par la Constitution [...]. Les élèves doivent se garder de toute marque ostentatoire, vestimentaire ou autre, tendant à promouvoir une croyance religieuse."

Extraits de la circulaire du 12 décembre 1989.

a) Souligne dans le texte le principe qui autorise le port de signes religieux. Explique dans quel cas celui-ci est interdit.

parce que boute marque ostentatoire peut promouvoir une croulene religiouse b) Les situations présentées dans les des-

sins respectent-elles la laïcité ? Pourquoi ?



pui parce que sor la pila sont tous encemble. Won sor la 2 un entant travaille